



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 26 octobre 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 15/10/2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2/11/2007

**Convention d'objectifs entre la Ville de Niort et l'Association
CAMJI**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Guillaume
JUN - M. Rodolphe CHALLET - M. Paul SAMOYAU - M. Amaury BREUILLE - M.
Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme Jeanine
BIMES - Mme Nicole GRAVAT -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Nathalie BEGUIER - Mme
Annie COUTUREAU - Mme Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie
COLAS - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle
GANDILLON - M. Michel PAILLEY - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith
BERNARD - Mme Catherine REYSSAT - M. Alain GARCIA - M. Marc THEBAULT -
M. Jean-Louis EPPLIN - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -
Mme Claudie LAROCHE -

Secrétaire de séance : M. Amaury BREUILLE -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Luc DELAGARDE donne pouvoir à Gilles FRAPPIER -
- Robert PLANTECOTE donne pouvoir à Alain BAUDIN -
- Geneviève RIZZI donne pouvoir à Françoise BILLY -

Excusés :

Conseillers :

M. Joël RENOUX - M. Franck GIRAUD - M. Dominique GUIBERT - M. Stéphane TRONEL
- Mlle Karen NALEM - Mme Catherine DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme
Michelle LE FRIANT - Mme Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 octobre 2007

DELIBERATION D20070431

**VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE Convention d'objectifs entre la Ville de Niort et l'Association
CAMJI**

Madame Françoise BILLY Première Adjointe expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Le 13 décembre 2003, la Communauté d'Agglomération de Niort et l'Association CAMJI ont signé une convention d'objectifs triennale. Cette convention est arrivée à échéance le 31 décembre 2006.

La compétence de cet équipement étant revenue à la Ville de Niort depuis le 1^{er} janvier 2005, une convention d'occupation précisant les conditions de mise à disposition des locaux municipaux au CAMJI a été signée entre la Ville de Niort et l'association CAMJI en date du 13 juillet 2005. Cette convention est toujours en vigueur.

Par ailleurs, dans l'attente de la conclusion de la convention pluriannuelle 2007-2010, 3 acomptes d'un montant total de 320 360,00 € ont été versés au CAMJI au titre de l'année 2007.

En accord avec les représentants de l'association CAMJI, il a été établi un projet de nouvelle convention pour une durée de 3 ans correspondant à la mise en œuvre par l'association du contrat d'objectifs 2007-2010.

Pour l'exercice 2007, la subvention s'élève à 360 530 €.

Les crédits sont inscrits au budget de Fonctionnement : chapitre 65 fonction 311 compte 6574.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention d'objectifs pluriannuelle 2007/2010 avec le CAMJI.
- Autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à la signer et à verser le solde de la subvention globale de fonctionnement 2007, soit la somme de 40 170,00 €.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	9

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
La Première Adjointe

Signé

Françoise BILLY